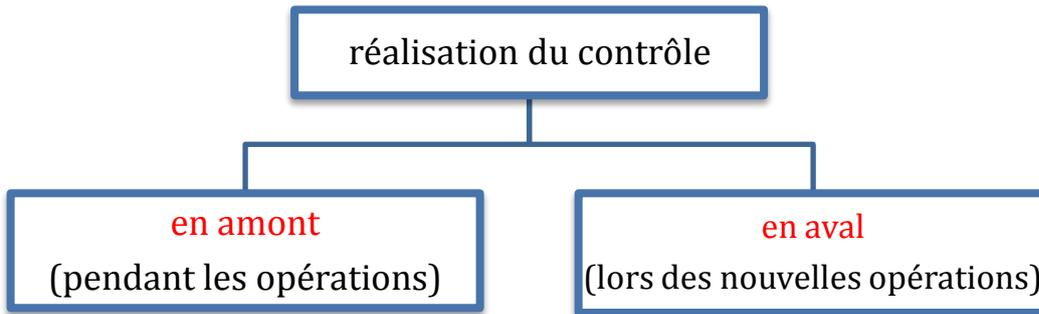


1. Définition du contrôle :

Le contrôle sert à assurer la **conformité entre les résultats et les objectifs** d'une entreprise.

Le contrôle s'effectue comme suit :



2. Définition du contrôle de gestion (CDG) :

Il peut être défini comme étant « *le processus qui garantit au manager que les ressources sont employées avec **efficacité** et **efficience** pour réaliser les objectifs de l'entreprise* ».

Autrement, le CDG vérifie les résultats (emploi efficient des ressources) par rapport aux objectifs.

Le contrôle de gestion sert à mieux comprendre :

- **Les problèmes de l'entreprise** concernant les informations essentielles pour le pilotage ainsi que pour l'évaluation des risques futurs ;
- **Les comportements des agents** pour bien mettre en œuvre les règles et les normes et réduire les risques de non performance.

3. Processus de contrôle de gestion :

Le contrôle de gestion passe par les étapes suivantes :



4. Outils du contrôle de gestion :

